

À l'intention des pharmaciens propriétaires

Avis de rupture de stock

(érythromycine, Co. Ent. 250 mg)

La RAMQ vous informe que le produit du médicament érythromycine en Co. Ent. 250 mg inscrit à la *Liste des médicaments* est présentement en **rupture de stock**.

Durant la période de rupture de stock, la RAMQ accepte de payer au pharmacien le prix réel d'acquisition pour la mise en capsule du mélange de poudre d'érythromycine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments*, et ce, depuis le **12 juin 2020**. Vous devez alors utiliser le code de service professionnel approprié à la préparation de capsules.

Pour ce faire, vous devez utiliser le code de facturation suivant :

érythromycine	Caps. Ent.	250 mg	99113784
---------------	------------	--------	----------

Si vous faites préparer la mise en capsule du mélange de poudre d'érythromycine avec tout autre véhicule ou adjuvant inscrit à la *Liste des médicaments* à l'extérieur de votre pharmacie, la RAMQ remboursera exceptionnellement le prix réel d'acquisition, y compris les frais de préparation, à même le coût du médicament. De plus, vous devez utiliser le code de service professionnel approprié à l'exécution ou au renouvellement de l'ordonnance.

Notez que depuis le 31 octobre 2018, les frais de transport doivent être facturés selon les modalités prévues au programme de remboursement des coûts relatifs au transport des thérapies parentérales, des solutions ophtalmiques et des préparations magistrales non stériles.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels – Pharmacie